

En 1872, il était nommé maître de poste de la chambre des Communes, où son intelligence, ses manières et son esprit d'ordre le rendirent de suite très-populaire parmi la députation et tout le personnel.

En 1874, à l'âge de 22 ans, il publia un ouvrage très-bien fait et qui a été très-apprécié, intitulé : " Origine des Acadiens."

En 1877, il fut admis membre du barreau à Montréal, mais il n'exerça jamais la profession d'avocat.

M. Poirier a aussi écrit " L'Abbé Queylus " qui est en cours de publication. A différentes reprises, pendant la vacance du Parlement, il fit dans les principaux centres acadiens des provinces maritimes et ailleurs, des lectures dans lesquelles il traita surtout les questions de nature à intéresser ses compatriotes.

Les lecteurs de la *Revue Canadienne* pourront se rendre compte de la popularité attachée au nom du nouveau et du premier sénateur acadien, en lisant ce compte-rendu, publié par le *Daily Transcript* de Moncton, de la grande réception qui a été faite en cet endroit à M. Poirier, le 3 mars dernier :—

L'honorable Pascal Poirier, Sénateur acadien pour le Nouveau-Brunswick, est arrivé à Moncton mardi après-midi. Un nombre considérable d'amis s'étaient réunis au restaurant Getchell, où M. Poirier avait été invité.

On fit à l'honorable Monsieur, une grande réception à l'occasion de son élévation au Sénat, où, le premier parmi les acadiens français, il a eu l'honneur d'être élevé.

L'assemblée était présidée par le Dr L. N. Bourque, qui proposa d'abord la santé du sénateur ; celui-ci y répondit chaleureusement.

Il parla d'abord des progrès du Nouveau-Brunswick, et en particulier des progrès des Acadiens-Français qui, à force de courage et d'énergie, se sont élevés, degré par degré, au sommet de l'échelle sociale, de sorte qu'aujourd'hui ils se trouvent représentés dans toutes les classes.

Il termina en remerciant l'assemblée de la bienveillance et de l'attention qu'elle lui avait accordées.

Aux Acadiens—fut répondue par MM. Girouard, Légère, Babang, Cormier et autres, qui, tous, approuvèrent le Sénat dans le choix qu'il a fait pour représenter les Acadiens au Sénat.

Aux Dames—Répondue par M. Poirier qui rendit amplement justice aux Dames sous tous les rapports.

Après avoir fait honneur aux huitres et aux rafraîchissements de toutes sortes, on improvisa un petit concert. Le Dr. Bourque se mit au piano et, accompagné par M. White, violoniste, rendit plusieurs beaux morceaux. M. Légère chanta plusieurs chansons, tant comiques que sentimentales.

L'on ne se sépara qu'après une heure très avancée de la nuit, en chantant *God save the Queen*.

Cette démonstration doit être chère à tout Acadien-Français, car c'est la première fois qu'un des leurs a l'insigne honneur d'être élevé au Sénat.

L'on sait que par la mort de M. Muirhead un siège avait été laissé vacant au Sénat. Les Acadiens firent tant qu'ils obtinrent du gouvernement qu'un Acadien-Français fut nommé pour le remplacer.